

COMMUNE DE LES CLEFS (HAUTE-SAVOIE)

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

Séance du jeudi 26 février 2026, le Conseil Municipal de la Commune de Les Clefs, dûment convoqué le 19 février 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à 20h10, en mairie, sous la présidence de M. BRIAND Sébastien, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 10

Nombre de votants : 10 + 2 pouvoirs

Présents (10) : Mesdames CORBINEAU Elodie ; DA RUGNA Roselyne ; MEILLIER Claire ; POYET-MOREUL Evelyne ; ALEXANDRE MEYZIE Florence ;
Messieurs BRIAND Sébastien ; PERRISSIN-FABERT Frédéric ; BIBOLLET Maxime ; ALBANEL Xavier ; BASTARD-ROSSET Benoît.

Absents (2) : Mme BULEUX Nathalie et M. CREDOZ Pierre

Pouvoirs (2) : Mme HARZO Marie donne pouvoir à Mme MEILLIER Claire

M. LAMBERSSENS Dominique donne pouvoir à Mme CORBINEAU Elodie

1) DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SÉANCE

M. PERISSIN-FABERT Frédéric a été désigné secrétaire de séance.

2) APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA PRECEDENTE SÉANCE

Le Conseil Municipal approuve le PV de la précédente séance à l'unanimité.

3) N°2026-001 : VOTE SUBVENTION A LA FARANDOLE DE MANIGOD ANNÉE 2026

Le Maire fait part au conseil municipal de la subvention d'équilibre sollicitée par l'Association La Farandole de Manigod pour l'année 2026 conformément à la convention d'objectif signée le 15/03/2022.

Le Maire précise que la clef de répartition pour cette subvention d'équilibre a été réalisée en fonction de la fréquentation journalière des enfants selon leur commune d'origine, sur la base des heures facturées en 2025.

La Farandole de Manigod sollicite les montants suivants pour l'année 2026 :

Subvention Crèche : 47 800,00 €

Subvention Centre de Loisirs : 31 400 €

Soit un total de 79 200,00 €

Il est également précisé que le montant total des subventions demandé par la Farandole de Manigod pour la Crèche et le Centre de Loisirs s'élève à 296 000 €. Ce montant est réparti entre les 4 communes membres : Manigod : 134 100 € ; Les Clefs : 79 200 € ; Serraval : 69 200 € ; Le Bouchet Mont-Charvin : 13 500 €. L'Association demande également à la commune de Manigod 6 000 € (comme en 2024 et 2025).

Par rapport à 2025, les effectifs des enfants des Clefs augmentent en crèche et diminuent au centre de loisirs.

En 2025, sur 62 enfants accueillis en crèche, 15 enfants étaient domiciliés aux Clefs.

Actuellement l'association dispose de 17 salariés et 3 apprentis. Il y a une bonne ambiance de travail.

Pas de 13^{ème} mois mais une 6^{ème} semaine de congés payés afin de fidéliser les équipes.

Cout d'un repas en crèche : 4,20 €, au centre de Loisirs : 4,88 € (enfant) et 7,50 € (adulte)

L'association a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule 9 places subventionné par le Département de la Haute-Savoie à hauteur de 20 000 € pour un montant total de 40 000 €.

Un multi accueil au Col de la Croix Fry ouvrirait au Printemps 2026, géré par un opérateur privé. Pourrait être utilisé par le Centre de Loisirs de Manigod hors période scolaire.

Adopté à l'unanimité.

4) N°2026-002 : LIQUIDATION ET MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DANS LA LIMITE DU QUART DES CRÉDITS OUVERTS AU BUDGET DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1612-1 et suivants ;

Vu la délibération n°2025-014 adoptant le budget primitif 2025 de la commune de LES CLEFS ;

Considérant que dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles

Crédits ouverts : 26 918,48 € soit 25 % = **6 729,62 €**

Chapitre 204 – Subventions d'équipements versées

Crédits ouverts : 20 634,53 € soit 25 % = **5 158,63 €**

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles

Crédits ouverts : 62 350,83 € soit 25 % = **15 587,71 €**

Chapitre 23 – immobilisations en cours

Crédits ouverts : 108 858,90 € soit 25 % = **27 214,73 €**

Adopté à l'unanimité.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Forêt : devis ONF pour l'élaboration du Plan de gestion secteurs de Plan Bois et du Veillet pour un montant de 9 378,02 € TTC, suite de l'étude débutée en 2025.

La coupe de bois sous le chef-lieu est programmée pour les vacances de Pâques si les conditions météorologiques le permettent. La Route de Serraval sera en circulation alternée pendant 15 jours, 24H/24 et 7J/7 avec des coupures plus ou moins longues, temps d'attente pouvant atteindre 20 à 30 minutes. Devis de 36 000 €, subventionné à hauteur de 12 000€ par le Département.

Bâtiments :

Future mairie : Reprise de travaux depuis le 24/02/2026, le garde-corps a été démonté.

Salle polyvalente au Château : reste le four à installer + la décoration. Réalisation d'un accès un béton désactivé et création d'une terrasse en pierres côté jardin d'enfants, devis SAEV de 30 000 € TTC.

Appartements de la mairie : changement de 3 portes palières.

Coq de l'église : sera remis en place lors d'un exercice d'entraînement des pompiers.

Ecole : report projet pose des BSO, volets roulants et stores.
Changement prévu de la porte cassée en salle de motricité (devis signé).

Effectifs de l'école en baisse, prévision 2026-2027 : 71 enfants (+ 2 dérogations en attente). Une fermeture de classe est très probable à la rentrée prochaine.

Le maire a rencontré les Représentants des Parents d'Elèves (RPE) le 25/02/2026 pour en discuter. La décision sera prise l'Inspecteur Académique courant avril 2026. Si fermeture de classe, les RPE pourront mener une action auprès de l'Inspecteur Académique.

Effectifs prévisionnels 2027-2028 : 67 enfants et 2028-2029 : 56 enfants. Baisse des effectifs dans les écoles primaires constatée sur l'ensemble du Département.

Si fermeture de classe, la cantine remontera à l'école + incidences sur les heures du personnel.

Déchets : manque de propreté des points de collectes d'ordures au Point I. Des problèmes de personnel et de camions.

Mobilité : revoir la formation des chauffeurs d'Aravis Bus pour le montage des chaînes en hiver.

Forêt, risque des feux de forêt : schéma directeur en cours à la CCVT. Un risque de feux de forêt a été identifié à Thônes sur le secteur de Lachat.

INFORMATIONS DIVERSES

Un appartement de type F2 de 55 m² va se libérer au Plan La Dame en mai 2026. Loyer de 531 €, charges locatives comprises. La mairie peut présenter des candidats qui doivent être inscrits au service des demandes de logement social.

Un habitant souhaite que la commune lui cède une portion de Chemin rural à Montisbrand : avis défavorable des élus. Le chemin rural pouvant servir à l'enfouissement de réseaux.

La sortie du lieu-dit Le Cropt sur la Route de Serraval, au niveau du Chalet d'en O, est dangereuse en raison d'un manque de visibilité causé par la présence de gros véhicules stationnés sur le parking et par la présence du panneau « Chalet d'en O ». Le Maire a RDV avec la nouvelle propriétaire du Chalet d'en O pour solutionner ce problème.

Demande d'avis de la part du lycée agricole de Contamine-sur-Arve pour la pose de panneaux ludiques accompagnés de QR codes sur propriété de la commune des Clefs sous la forme de 9 panneaux de taille A3 posés le long du chemin du Col de Plan Bois au col de Sulens : avis favorable des élus.

La séance est levée à 21h30

Le Maire,
Sébastien BRIAND



La secrétaire de séance,
Frédéric PERRISSIN-FABERT

